

agenda

Samedi 17 Juin

Jeux de société



Bibliothèque

Vendredi 23 Juin
Au
Lundi 26 Juin

Fête Communale



Programme détachable
En page centrale

Vendredi 14 Juillet
Au bord de l'étang



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



Comme vous le constatez, Monchy Saint-Eloi écrit une nouvelle page de son histoire : la démolition des maisons, Rue de la République, a commencé !

La présence d'hirondelles rustiques et de nids de moineaux a très vite stoppé le chantier. La destruction de ces espèces ainsi que leurs habitats nous faisaient courir un risque pénal. L'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise, en charge du chantier de démolition, a pris la sage décision d'interrompre les travaux. Nous nous sommes fait accompagner par Picardie Nature pour faire de plus amples diagnostics. Les espaces non occupés ont reçu une validation pour leur démontage. Des mesures compensatoires vont être entreprises et les dernières maisons concernées seront quant à elles détruites en septembre, à l'issue de la période de nidification.

Vous le lirez dans ce bulletin, nous donnons la possibilité, aux habitants de venir chercher des pierres pour réaliser de menus travaux samedi 17 juin. Si cela se passe bien, l'opération pourrait être renouvelée. C'est une façon de pouvoir garder, chez soi, une trace de notre passé.

La fête communale arrive à grand pas. Au-delà de la fête foraine, c'est un bon nombre d'animations qui vous est proposé pendant tout le week-end : le programme est d'ailleurs joint en pages centrales de ce bulletin.

Supprimée pour cause COVID, cette année signera le grand retour de la cavalcade. Elle se tiendra désormais les années impaires pour ne plus tomber pendant les événements sportifs d'envergure. Je sais pouvoir

compter sur vous pour vous déguiser et décorer tout objet insolite que vous souhaitez pour participer au défilé.

Le week-end se clôturera avec le traditionnel tirage des bons de soutien. Leur vente permet de financer la fête et de bénéficier de nombreux lots ainsi que du lot surprise pour lequel, je vous le rappelle, il faut être présent dans la salle, le lundi soir. Réservez un bon accueil aux vendeurs !

Pour pacifier les abords de la fête, je vous invite à venir à pied à l'ensemble des animations proposées. Nous allons d'ailleurs pour faciliter cela, remettre les éclairages publics 3 nuits, du vendredi au dimanche.

Toujours dans ce registre et dans le cadre du programme MOBY (programme sur la mobilité scolaire) en partenariat avec la communauté de communes du Liancourtois, je vous annonce que nous ferons une journée « école Cauchois sans voiture », le mardi 4 juillet prochain.

Ce jour-là, les abords de l'école, rue Eugène Cauchois seront fermés à la circulation, à chaque entrée et sortie, du Parking des commerçants à la Rue des Vignes grises. Nous aurons l'occasion de vous partager les résultats du diagnostic réalisé en partie par les élèves. Le problème majeur rencontré est le stationnement des véhicules sur trottoir. Evidemment c'est contraire au code de la route et de plus, en cas d'accident, c'est la responsabilité du propriétaire du véhicule qui est engagée.

Soyons tous responsables !

Le Maire,

Alain Boucher



Les Gratte-Pierres



Vendredi 7 avril, les Gratte-Pierres ont accueilli sur 2 représentations tous les élèves de l'école Cauchois.

Les enfants ont pu découvrir la « petite histoire » de Monchy transmise par les pierres des maisons détruites.

En soirée, les monchysois étaient invités à rejoindre les artistes de la Compagnie.

Pendant 1 heure, ils nous ont raconté anecdotes et petites histoires que les pierres avaient entendues ou vues au fil du temps.

Elles en ont retenu des événements tristes, ennuyeux ou joyeux.

La vie d'un village, quoi avec ses ragots et ses vérités... Enfin, ce sont les pierres qui le disent !



Les Gratte-Pierres ont invité le public à adopter l'une d'entre elles, petite ou grande, pour la cajoler, l'écouter encore.

Ainsi dans diverses maisons, elles pourront continuer à se nourrir des habitants de la commune.

Et qui sait quelles histoires elles auront à raconter dans quelles années.



La vie de la commune



Une seconde vie pour les pierres



Dans le cadre de la démolition des travaux de centre-bourg, de nombreuses pierres sont maintenant au sol.

Nous proposons aux habitants uniquement, qui auraient besoin de cette matière pour de petits travaux (remblai, aménagements extérieurs) de venir les récupérer sur place.

Une zone dédiée sera accessible samedi 17 juin de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Le site sera accessible par la cour de la mairie et uniquement aux particuliers équipés de brouettes ou de remorques (pas de camion type benne).

Lors du retrait des pierres, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes de sécurité qui vous seront énoncées.

Des fruits ... De toutes façons



Autrefois, pommiers et vignes étaient très présents sur notre territoire. Chaque année, chacun pouvait bénéficier de cette production locale. Les monchyssois avaient leur propre cuvée.

Dans le cadre de l'opération « Un million d'arbres en Hauts de France », les élus ont décidé de réaménager quelques espaces vierges ou engazonnés de la commune avec des arbres fruitiers et des vignes.

Le but étant de prendre soin de la nature, de respecter les saisons, de redonner vie à certains lieux, de partager équitablement : disposer de fruits sains en circuit ultra court pour une consommation familiale.

Ces nouveaux espaces de cultures se veulent participatifs : faire et apprendre ensemble, à tout âge.

Pour cela, telles des abeilles butineuses, nous aurons besoin de bras, de savoir-faire ou pas mais avant tout d'organisation.

Ces fruits apporteront une diversité de saveurs et pourront être transformés en jus, compotes ou même pâtisseries pour les plus gourmands lors d'événements communaux.

Les plantations s'effectueront en chantiers citoyens ouverts à tous.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'engager davantage dans ces projets de permaculture, un groupe de travail sera prochainement constitué.

Si cette approche vous intéresse, merci de laisser vos coordonnées en mairie au 03 44 71 00 68 ou par mail [mairie. monchysainteloi@orange.fr](mailto:monchysainteloi@orange.fr)





La vie de la commune



En avant la musique



Samedi 6 mai, la musique était à l'honneur à la salle polyvalente. Dans un premier temps, les enfants ont pu découvrir et s'essayer à différents instruments.

Fabrice Hélias, intervenant et contrebassiste du groupe Galiane, a échangé avec les enfants et leurs parents sur leur éventuel désir de poursuivre cette découverte instrumentale.



Des monchysois musiciens sont, ensuite, montés sur la scène.

Accordéon, guitare et clavier se sont associés pour partager quelques morceaux avec les membres du groupe.

L'après-midi s'est terminée par le concert de « Galiane ». Les 4 artistes ont proposé un répertoire du jazz à la variété française en passant par quelques morceaux classiques. De quoi ravir le public présent.

D'une part, un atelier éveil musical pourrait être créé à la rentrée 2023. Si cette activité vous intéresse, merci de laisser vos coordonnées (mail et téléphone) auprès d'Arlette à la bibliothèque.

D'autre part, si vous possédez des instruments qui dorment dans un grenier ou un placard, nous serons heureux de les mettre à disposition de cet atelier.

Merci de prendre contact avec la mairie au 03 44 71 00 68 ou par mail : mairie.monchysainteloi@orange.fr.



Une page se tourne



Arlette BOULDOIRES vous prodigue ses conseils de lecture depuis le 1er janvier 2004.

Il est temps pour elle d'entamer un nouveau chapitre : celui de la retraite !

Elle cessera ses fonctions pour écrire sa nouvelle histoire à partir du 1er juillet. Nous lui souhaitons une belle continuation et nous accueillerons prochainement sa remplaçante : Mme Rachel GUICHARD.

MSE

Office Culturel & Sportif
de Monchy-Saint-Eloi

Fête Communale

23 - 24 - 25 et 26 Juin 2023

Comme chaque année, la commune et le comité des fêtes vous proposent un week-end festif et convivial.

Afin de faciliter le confort de tous, nous vous invitons à vous rendre à pied sur la fête.

Les éclairages publics resteront exceptionnellement allumés la nuit afin de pouvoir rentrer en toute sécurité.

Des bons de soutien seront disponibles lors de tous les rendez-vous du week-end qui vous permettront de participer au tirage au sort du lundi soir.

VENDREDI

SOIRÉE MOULES FRITES - KARAOKÉ

À partir de 19h30

Salle polyvalente (entrée gratuite)

Venez en famille pousser la chansonnette sur les airs d'hier et d'aujourd'hui autour d'une assiette de moules ou de saucisses/merguez.



SAMEDI

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dans la matinée



Le jury parcourra les rues de la commune à partir de 9h30.

Le classement et les récompenses seront donnés le lundi 26 juin, avant le tirage des bons de soutien.

Coupon d'inscription disponible à la bibliothèque et sur la page Facebook « Bien Vivre à Monchy-Saint-Eloi ».

CONCOURS DE PÉTANQUE

De 9h00 à 12h00

Devant la salle polyvalente

En association avec la section pétanque.

Doublettes réservées aux habitants de la commune.

3 euros, donnant droit à un bon de soutien.

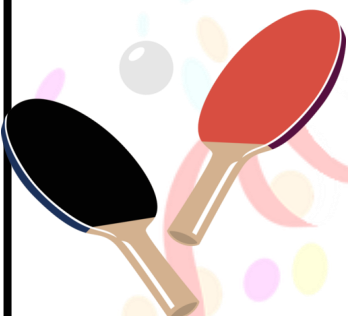


INITIATION TENNIS DE TABLE

De 14h00 à 16h00

Salle polyvalente

Animée par l'association tennis de table intercommunale EP2ML.



RETRAITE AUX FLAMBEAUX

21h30, Distribution des flambeaux sur les deux lieux de départ :

(1) Fond de la rue de l'Aulnaie ou (2) Quartier « Le Grand Champ » rue Louis Vauthier.



22h00, Départ des deux cortèges :

Circuit 1 : Rue de l'Aulnaie, Champ du Mouton, Maurice Menuel, de Villers, du Bel Air, de l'Avenir et des Vignes Grises.

Circuit 2 : Le Grand Champ, rue de Froidvent, de la République, Eugène Cauchois.

Les deux cortèges se rejoindront en bas de la rue des Vignes Grises et se dirigeront ensemble vers la fête foraine par les rues Eugène Cauchois et Raymond Maillet.

SPECTACLE PYROTECHNIQUE

23h00 (à l'arrivée de la retraite aux flambeaux)

Espace sportif



DIMANCHE

INITIATION ET CONCOURS DE BALL-TRAP

De 9h00 à 12h00

A l'ancienne carrière Leduc

En association avec la chasse communale

Prêt de fusil (le permis de chasse n'est pas nécessaire)

Deux lanceurs seront mis à votre disposition.



INITIATION PÊCHE

De 9h00 à 12h00

A l'étang du périscolaire

L'association AAPPMA « La truite » Monchy-Nogent-Villers vous propose une matinée pêche au bord de l'étang.



CAVALCADE

À partir de 14h30



Rue de la Croix Blanche, devant l'EHPAD

Rejoignez-nous déguisés avec votre vélo, trottinette, engin fleuri non motorisé pour un défilé dans les rues de la commune pour la traditionnelle cavalcade. Le thème de cette année : "les dessins animés".

Nous défilerons dans les rues de la Croix Blanche, L. Barbier, L. Vauthier, Froidvent, de la République, de la Solitaire, de l'Avenir, du Clos St Paul, de l'Aulnaie, de Villers, E. Cauchois, de la République, R. Maillet pour arriver à la fête foraine.

LUNDI

MAISONS FLEURIES ET TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN

À partir de 18h00

Salle polyvalente

Classement du concours des maisons fleuries

Le jury rendra son classement, les 10 premiers seront récompensés.

Tirage des bons de soutien

Plus de 125 lots sont mis en jeu.

Lot surprise : deux conditions pour gagner, être présent dans la salle en possession du bon de soutien gagnant.





La vie de la commune



Bar



Au bar tabac « Le Monchy », Paul et Stéphane vous accueillent derrière leur comptoir du lundi au samedi de 7h à 20h .

Vous trouverez journaux, jeux, cigarettes et autres boissons à partager entre amis.

Depuis quelques semaines, vous pouvez même vous y restaurer le midi du lundi au vendredi.

Pascal, le cuisinier, y prépare chaque jour des plats faits maison. 3 formules ainsi qu'une carte sont à votre disposition, à consommer sur place mais également à emporter.

Dorénavant, des soirées à thème avec repas sont aussi proposées une fois par mois.

Pour tout renseignement, vous pouvez les contacter au 03 44 74 16 72.



Muscari



Habitante de notre commune depuis quelques années, Léa Clavier s'y est installée comme fleuriste depuis 2021.

Titulaire d'un Brevet Professionnel, elle a suivi sa formation à l'école nationale des fleuristes de Paris. Cette grande école lui a permis de pouvoir participer à des événements nationaux reconnus dans ce domaine (ex : les Floralties de Sanary sur Mer).

Sensible à l'environnement et respectueuse de l'écologie, Léa privilégie l'usage des fleurs de saison ainsi que l'approvisionnement en circuit court.

Léa n'a pas de boutique et ne travaille que sur commande pour tout type d'évènements.

Fleurs coupées, bouquets, compositions, cette passionnée des plantes et des fleurs saura répondre à vos demandes.

N'hésitez pas à la contacter : 5 rue de la solitaire
06 35 21 33 45
muscarifleuriste@gmail.com





Olympiades des villages



Mardi 30 mai, c'était la journée des classes olympiques des villages.

L'école de Monchy organise cet événement depuis 2012. Cette année, Sacy le Grand, Brenouille, Cramoisy et Thiverny étaient invitées à rejoindre l'espace sportif de Monchy.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves présents ont travaillé sur l'histoire et les valeurs du sport et de l'olympisme. Cette rencontre était donc l'occasion de partager et mettre en pratique leurs connaissances.

Grâce aux nombreux parents des différentes écoles participantes, les élèves ont pu se défier, par équipe, sur 13 ateliers sportifs : handball, hockey, rugby, activité handisport, bowling....

La matinée a commencé par la cérémonie d'ouverture avec le défilé des équipes, le serment des athlètes et le lancement officiel de l'olympiade par M. Boucher. Les épreuves se sont succédé tout au long de la journée sous une météo clémente.

Après un goûter bien mérité, a eu lieu la traditionnelle remise des médailles et des récompenses.

A un tout petit peu plus d'un an des prochains jeux olympiques d'été, les élèves ont su faire preuve d'un bel état d'esprit et semblent prêts à vivre les JO de Paris 2024 en spectateurs éclairés.

Peut-être des champions parmi eux, l'avenir le dira !



Projet MOBY

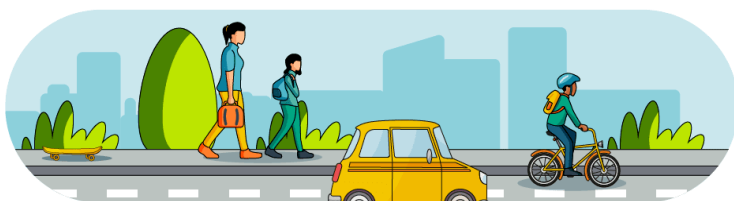


Dans le cadre du projet MOBY, les membres du comité de pilotage ont décidé d'organiser un temps fort le mardi 04 juillet prochain afin de promouvoir les déplacements à vélo et/ou piéton.

De ce fait, la rue Eugène Cauchois deviendra piétonne aux différents horaires d'entrées et sorties d'école. La circulation en voiture sera impossible entre l'accès au parking des commerçants (Dodie Coiffure, Boulangerie) jusqu'à la rue des Vignes Grises.

Cette fermeture de rue interviendra pendant les créneaux suivants :

- Entre 8h10 et 8h40 ;**
- Entre 11h35 et 11h50 ;**
- Entre 13h10 et 13h35 ;**
- Entre 16h05 et 16h30.**





La vie de la commune



Se respecter les uns les autres



Le printemps est de retour, les journées rallongent !

Nous avons tous envie d'en profiter : redonner vie au jardin, ouvrir les fenêtres, faire quelques travaux bruyants, prolonger les soirées. Afin d'éviter des conflits de voisinage, il y a quelques règles à respecter.

Pour rappel, voici un extrait de l'arrêté municipal du 5 juin 1990.

Article 3 : Des travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que dans les limites fixées ci-après:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Aussi, le brûlage de déchets (verts ou autres) est interdit toute l'année. Ceux-ci doivent être déposés en déchetterie. Le ramassage des déchets verts a repris le jeudi 6 avril dans les bacs de couleur marron.

Cette période est également propice aux balades dans les rues de la commune ou en forêt. Pensez à ne rien jeter dans l'espace public ou dans la nature. Merci aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections laissées par leur compagnon à quatre pattes.

Relevez plutôt le défi « Un jour, un déchet » (un-jour-un-dechet.fr)

Un geste simple qui peut changer la face du monde !

Pour permettre à tous de se déplacer en toute sécurité, les véhicules n'ont pas à stationner sur les trottoirs car il est dangereux pour les piétons et les poussettes d'emprunter la route.



Plan canicule



La saison d'été arrive à grands pas !

Cette période est très souvent, pour les plus fragiles, un moment difficile, du fait de l'absence de leurs proches.

Comme chaque année, la collectivité effectue, sur la base du volontariat, un recensement des personnes qui souhaitent communiquer à la mairie leurs coordonnées téléphoniques ou celles des personnes à prévenir en cas d'urgence.



Lors de fortes chaleurs, nous ne manquerons pas de prendre régulièrement de vos nouvelles.

Les personnes inscrites l'année précédente devront confirmer leur maintien sur notre liste.

Inscription en mairie au 03.44.71.00.68.

**Rendez-vous
sur notre
nouveau site ...**



Monchy-Saint-Eloi
Site officiel

SERVICES VIE EDUCATIVE ASSOCIATIONS LA COMMUNE EVOLUE AFFICHAGE PUBLIQUE

Le Facebook de la commune



Communauté de communes du Liancourtois la Vallée dorée est à Communauté de communes du Liancourtois la Vallée dorée.
4 584 followers · 3 h · Laigneville

Recyclage des bonbonnes de Protoxyde d'azote : Les bons gestes !



www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h00 à 18h00.

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de

l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris le permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux horaires suivants :

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi : 14h à 18h

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom-c3rb.org>

Etat civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche « Accord pour publication d'acte d'état civil ».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Il sont nés:

TESTART Adriel, le 11 mars 2023.

SAVALLE Paul, le 21 mars 2023.

PETIT Bella, le 15 mai 2023.

Elle nous a quittés:

Mme HARDY Hélène, le 3 avril 2023.



www.monchysainteloi.fr

